

Point 25 de l'Ordre du Jour

<u>CAMPAGNES D'AVANCEMENT des PERSONNELS CONTRACTUELS BIATSS de la FILIERE MEDICO-SOCIALE – DETERMINATION des VOLUMES de PROMOTIONS OFFERTS</u>

Documents transmis aux Administrateurs

* ANNEXES 20 et 20.1

Délibération CA 2020 07 07 - 23

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration fixent à l'unanimité :

- les modalités du calcul des promotions applicables à cette filière sur cette année,
- les conditions d'éligibilité et les modalités de candidature au bénéfice d'une promotion,
- la procédure d'examen des candidatures,
- le calendrier de gestion des opérations 2020,
- le nombre des promotions de l'année 2020 : 1 possibilité de promotion au grade d'assistant principal de service social.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	30
Nombre de votants	21
Présents	12
Représentés	9
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	21
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 8 juillet 2020

Le Président Pierre MUTZENHARDT

• Transmis au Recteur Chancelier le 1 0 JUIL. 2020

UNIVERSITÉ DE LORRAINE 34, COURS LEOPOLD – CS 25233 54052 NANCY CEDEX

www.univ-lorraine.fr Page 24 sur 36